

# NEWS

inovaccess  
>>>> GRENOBLE 2013 >>>

## ÉDITO

### 3 ans de projet et 6 mois supplémentaires pour engager vos travaux d'accessibilité !

Alors qu'INOVACCESS fêtera le 22 janvier ses trois ans et que le programme devait s'achever fin 2012, l'Agefiph, la Ville de Grenoble et le FIPHFP, ont décidé de le prolonger de 6 mois afin de faciliter l'accès à l'aide aux travaux. Cette décision traduit la volonté de se donner un peu plus de temps pour lever les obstacles et permettre à certains projets de se concrétiser. **Ainsi, il est possible de bénéficier de l'expertise INOVACCESS jusqu'au 30 juin 2013.**

Nous profitons de ce premier numéro de l'année pour vous présenter dans un premier temps nos meilleurs vœux et vous annoncer la tenue des Rencontres INOVACCESS. Organisé sous le patronage de la Représentante en France de la Commission européenne et avec le soutien de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité, cet événement se déroulera cet automne à Grenoble. Conférences, tables rondes et ateliers thématiques rythmeront les débats qui réuniront élus, décideurs, techniciens et experts en accessibilité autour d'une question clé : « Comment imaginer une cité toute accessible ? ».

Nous ne manquerons pas de vous informer prochainement du détail de ces journées et nous espérons vous accueillir nombreux lors de cet événement dédié à l'accessibilité et à INOVACCESS, expérience unique dont vous aurez été les acteurs.

**André MILLAT-CARUS,**  
Délégué régional - Agefiph Rhône-Alpes

**Stéphane GEMMANI,**  
Conseiller municipal à l'Accessibilité -  
Ville de Grenoble

## 3 QUESTIONS À...



**STÉPHANE GEMMANI,**  
Conseiller municipal délégué à l'Accessibilité,  
à la prévention et à la préconisation sociale  
- Ville de Grenoble

### + Selon vous, quels seraient les 3 principaux succès d'INOVACCESS ?

Depuis le lancement du projet en 2010, INOVACCESS fait l'objet de bien des satisfactions. Rappelons que c'est une initiative qui n'existe à ce jour nulle part ailleurs ! En appliquant concrètement le concept de la chaîne de déplacements, en mettant à disposition une réelle expertise en termes d'accessibilité et en déployant des aides financières conséquentes pour l'aménagement des locaux professionnels

INOVACCESS s'inscrit au-delà de la loi de 2005 et anticipe très largement les réglementations à venir.

Le premier succès reste évidemment l'intérêt et l'engagement des entreprises du secteur dans la démarche. L'implication de la Ville de Grenoble en faveur de l'accessibilité et les actions menées sur le sujet depuis des années, a certainement contribué à cet engouement. Avec 70 % d'adhésion, nous avons constaté que les entreprises ont rapidement vu l'intérêt d'entrer dans la démarche, même si certains facteurs ont parfois ralenti le développement du projet. Une seconde source de satisfaction vient de l'étroite collaboration entre l'Agefiph, le FIPHFP et la Ville de Grenoble qui a permis de mener au mieux cette expérimentation. Bien entendu, l'ultime succès est à venir et serait de voir

### + À 6 mois de la fin du projet, que souhaiteriez-vous dire aux entreprises ?

Engagez-vous ! Profitez de l'expertise et de l'aide financière qui vous sont proposées pour améliorer le cadre de vie de votre entreprise. Plus d'un million d'euros est mobilisé pour financer la réalisation de travaux de mise en accessibilité. À ce jour, ce budget n'a pas été totalement consommé. Vous pouvez encore bénéficier de 150 000 euros d'aides (au plus) par projet. Une telle occasion ne se représentera pas, alors que les contraintes réglementaires vont se durcir.

### + Que va devenir INOVACCESS au-delà de 2013 ?

Depuis toujours, la Ville de Grenoble décuple ses efforts pour favoriser la mise en accessibilité. En ce sens, nous entendons bien poursuivre le projet INOVACCESS post 2013.

Ainsi, la pérennisation du projet INOVACCESS a été votée au conseil municipal de juin, et aura

« Engagez-vous ! Profitez de l'expertise et de l'aide financière qui vous sont proposées pour améliorer le cadre de vie de votre entreprise. »

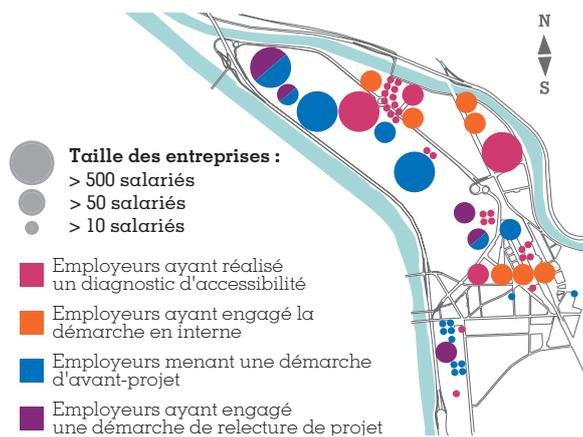
la dynamique engagée se poursuivre après la fin du programme INOVACCESS.

pour conséquence d'étendre les actions du dispositif à l'ensemble de la Ville.

## EN CHIFFRES

# 1 million d'euros

## d'aides aux travaux mis à disposition des entreprises



## BILAN

430 000 euros  
d'aides apportées  
aux employeurs  
depuis 2010.

**+6 mois pour :**

- mobiliser les décideurs et mettre en place un dispositif d'action
- relire des projets en cours
- engager des travaux d'accessibilité

### > Réalisation de diagnostics d'accessibilité des locaux de travail

Ces diagnostics permettent d'établir un véritable guide de mise en accessibilité des locaux pour que les employeurs bénéficient d'une meilleure visibilité des travaux à engager. 53 employeurs sur les 74 présents dans le périmètre ont profité de cette expertise.

### > Élaboration d'études d'avant-projets

Cette phase correspond à la modélisation des travaux sur plans et d'un budget par une équipe de spécialistes du bâtiment (un architecte, un économiste à la construction et un bureau d'études techniques). L'étude avant-projet permet d'apporter aux employeurs des solutions d'ensemble et des dispositifs adaptés à chaque projet de la mise en accessibilité. 15 employeurs ont réalisé un avant-projet pour définir un programme détaillé des travaux à mener.

### > Conseils personnalisés aux employeurs

Ils interviennent pendant les différentes phases de la démarche et permettent aux employeurs de profiter d'un suivi et d'une réelle expertise. Les conseils ont été apportés sur deux typologies de projets. La première correspondant aux projets de mise en accessibilité de bâtiments déjà existants et la deuxième aux projets de construction sur lesquels une relecture des plans de construction avait déjà faite par l'équipe d'experts INOVACCESS. Une dizaine de projets a ainsi fait l'objet d'une optimisation des solutions d'accessibilité.

En marge de ces aides aux employeurs, 188000 euros de travaux de mise en accessibilité de la voirie ont été réalisés dans le périmètre INOVACCESS par la Ville de Grenoble dans la logique d'une continuité de la chaîne de déplacements "domicile-travail".

## BRÈVES

### > « Vivons ensemble la cité » récompense INOVACCESS

INOVACCESS a répondu à l'appel à projet « Vivons ensemble la cité » lancé par la Région Rhône-Alpes en avril dernier, primant les initiatives innovantes et expérimentales et favorisant l'autonomie des personnes en situation de handicap. Par son projet original, son potentiel de transférabilité et son impact sur l'amélioration de la qualité d'usage de la cité pour tous, INOVACCESS a reçu une subvention de 15000 euros.

**VIVONS  
ENSEMBLE  
LA CITÉ**

### > INOVACCESS prend la parole à la 10<sup>e</sup> journée « Ville Accessibles à Tous »

Le 13 novembre dernier, Pierre REVOL et Stéphane GEMMANI intervenaient lors de la 10<sup>e</sup> journée « Ville Accessible à Tous ». Une prise de parole remarquée par Marie PROST-COLETTA, Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité, qui a repris certains de leur propos lors de son intervention, en insistant notamment sur l'importance de la transversalité des compétences que nécessite l'accessibilité, la qualité de l'ingénierie mise en place et l'importance que donne INOVACCESS aux études avant-projets pour repenser la fonctionnalité des locaux et définir ainsi les priorités des entreprises.



### > INOVACCESS se tourne vers l'Europe

Au printemps dernier, le Comité de pilotage du projet INOVACCESS rencontrait Madame Anne HOUTMAN, Chef de Représentation en France de la Commission européenne afin de lui présenter les desseins du projet et les actions menées depuis 2010. Bruxelles, Barcelone, Londres, depuis, INOVACCESS sillonne l'Europe pour enclencher le dialogue sur le thème de la continuité de l'accessibilité de la cité à l'entreprise et favoriser ainsi les échanges d'expériences.



## CAS D'ÉCOLE

### CÉMOI : c'est pour nous tous !

Après avoir remis aux normes les 12000 m<sup>2</sup> de bâtiments centenaires que compte la pépinière d'entreprises qui abrite 40 entreprises, la Ville de Grenoble a souhaité aller encore plus loin dans la mise en accessibilité des locaux en faisant appel à INOVACCESS.

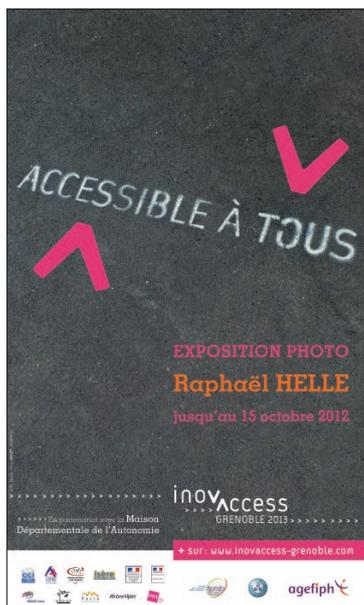
> Suite au diagnostic établi par INOVACCESS, il est apparu nécessaire de réaménager les sanitaires, de sécuriser les escaliers, de créer une rampe pour rendre accessibles les boîtes aux lettres et d'équiper les vitres de l'accueil de vitrophanies partielles. Mais, quand un organisme public est propriétaire de locaux qui hébergent uniquement des entreprises privées, comment déterminer au regard de leurs compétences respectives, qui de l'Agefiph ou du FIPHFP est



à même de prendre en charge le financement des travaux ? Témoin de leur volonté d'aller au-delà de leurs cadres d'intervention, les deux fonds ont donc décidé de s'associer pour que chacun prenne en

charge 50% des sommes à engager, faisant de Cémoi un cas unique illustrant bien le caractère exceptionnel du projet, fruit d'un partenariat vraiment exemplaire entre l'Agefiph et le FIPHFP.

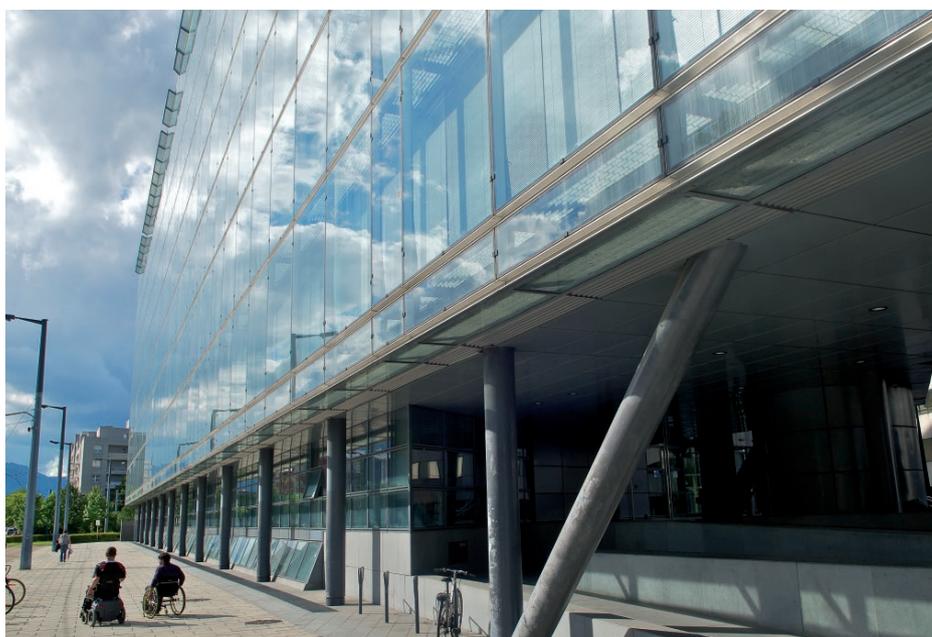




**INOVACCESS PRÉSENT DURANT LE MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ**

Pour la troisième année consécutive, INOVACCESS s'est investi dans le Mois de l'Accessibilité en organisant à la Maison Départementale de l'Autonomie, une exposition de photographies de Raphaël HELLE. Plus de 1000 personnes ont ainsi pu découvrir le travail de ce talentueux photographe au travers de la mise en lumière des déplacements quotidiens de personnes confrontées à une déficience. Découvrez quelques images issues de son travail.

+ sur [www.inovaccess-grenoble.com](http://www.inovaccess-grenoble.com)



**Contactez-nous**

> INOVACCESS  
La Conciergerie  
Bouchayer-Viallet  
155, cours Berriat  
38000 Grenoble

> Pierre Revol  
04 76 23 20 93  
[pierre.revol@inovaccess-grenoble.com](mailto:pierre.revol@inovaccess-grenoble.com)

**En savoir plus**

Toute l'actualité du projet, des témoignages, des vidéos sur notre site internet :

>>>>>>>  
[www.inovaccess-grenoble.com](http://www.inovaccess-grenoble.com)  
<<<<<<<<<



>>>>>>>  
[www.inovaccess-grenoble.com](http://www.inovaccess-grenoble.com)  
<<<<<<<<<